

# VI<sup>èmes</sup> journées franco-tunisiennes de droit constitutionnel

Les évolutions constitutionnelles  
euro-méditerranéennes :  
transitions ou révolutions ?

Toulon : 21 novembre 2012

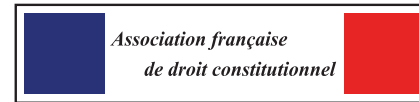
Montpellier : 23 novembre 2012

Amphi 301 - 14 rue Cardinal de Cabrières

pour tous renseignements :

Habiba ABBASSI (CERCOP, Université Montpellier 1) : 04.34.43.28.64 - habiba.abbassi@univ-montp1.fr  
Isabelle MASCRER (CERC, Université du Sud Toulon Var) : 04 94 46 75 97 - secretariat-cerc@univ-tln.fr

service Communication de la Faculté



pour tous renseignements :

Habiba ABBASSI (CERCOP, Université Montpellier 1)  
04.34.43.28.64 - habiba.abbassi@univ-montp1.fr  
Isabelle MASCRER (CERC, Université du Sud Toulon Var)  
04 94 46 75 97 - secretariat-cerc@univ-tln.fr



Faculté de Droit et de Science politique

39 rue de l'Université  
34060 Montpellier cedex 2  
standard : 04 34 43 52 11  
www.droit.univ-montp1.fr



Faculté de Droit  
et Science Politique  
de Montpellier





## VI<sup>èmes</sup> journées franco-tunisiennes de droit constitutionnel

### Les évolutions constitutionnelles euro-méditerranéennes : transitions ou révolutions ?

#### RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Jean-Jacques SUEUR

*Professeur à l'Université du Sud Toulon – Var*

Alexandre VIALA

*Professeur à l'Université Montpellier I*

Pascal RICHARD

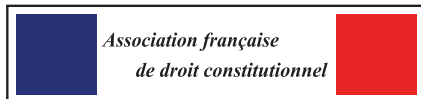
*Maître de Conférences à l'Université du Sud Toulon – Var*

TOULON : 21 novembre 2012

MONTPELLIER : 23 novembre 2012

Amphithéâtre 301

14, rue Cardinal de Cabrières



الجمعية التونسية للقانون الدستوري  
Association Tunisienne de Droit Constitutionnel  
Tunisian association of constitutional law

Les 6<sup>èmes</sup> journées franco-tunisiennes de droit constitutionnel qui associent, selon la tradition, l'Association tunisienne de droit constitutionnel (ATDC) et l'Association française de droit constitutionnel (AFDC) auront cette année pour thème, à Toulon et Montpellier, une problématique tournée vers l'avenir.

Déclenché en Tunisie en 2011, le processus révolutionnaire qui s'est répandu en Egypte et en Libye, offre au constitutionnalisme euro-méditerranéen une perspective de renouvellement et une dynamique intéressante. Il relance l'épineuse question des transitions constitutionnelles, et celle des nouvelles formes, des nouveaux acteurs et des nouveaux enjeux du processus reconstituant.

L'objet de la rencontre consistera à scruter les évolutions constitutionnelles qui se dessinent à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle en tentant de reconsidérer les concepts de continuité et de rupture dans les processus de transition, par le décryptage de la reconstruction elle-même : que reconstruit-on ? La forme et l'enveloppe constitutionnelle ou plus foncièrement le fond, les principes et les valeurs qui meublent la constitution ?

En s'inspirant du modèle de l'expérience constitutionnelle européenne et des enseignements de l'histoire des « printemps constitutionnels », il s'agira de discerner ce qui, au sein d'un processus constituant, relève de la rupture, de la révolution ou de la simple transition.

Pour tous renseignements :

Habiba ABBASSI (CERCOP, Université Montpellier 1)

04.34.43.28.64 - [habiba.abbassi@univ-montp1.fr](mailto:habiba.abbassi@univ-montp1.fr)

Isabelle MASCRUER (CERC, Université du Sud Toulon Var)

04 94 46 75 97 - [secretariat-cerc@univ-tln.fr](mailto:secretariat-cerc@univ-tln.fr)



Faculté de Droit  
et de Science politique  
de Montpellier



# MERCREDI 21 NOVEMBRE

## Toulon : Être en « révolution »

### ◆ 09h00 : Accueil des participants

### ◆ 09h15 : Discours d'accueil

par Marc Saillard, *Président de l'Université du Sud Toulon-Var*  
et Thierry Di Manno, *Doyen de la Faculté de droit de Toulon*

### ◆ 9h30 : Mises en perspective :

sous la présidence de Michel Paillet,  
*Professeur à l'Université du Sud Toulon-Var, directeur du CERC*

- Qu'avons-nous à apprendre du processus constituant européen ?  
Dominique Rousseau, *Professeur à l'Université Paris I, ancien Membre du Conseil supérieur de la magistrature*

- Qu'avons-nous à apprendre des « printemps constitutionnels » ?  
Stéphane Mouton, *Professeur à l'Université de Toulouse I*

### ◆ Discussion

### ◆ 10h45 : Les contraintes :

- Démocratie locale et révolution  
Ridha Jennayah, *Professeur et directeur du laboratoire de recherche administrative et constitutionnelle à la Faculté de droit de Sousse, ancien président de la Commission de la presse et de l'audiovisuel à la Haute instance.*

- L'impact des formations politiques sur l'élaboration de la Constitution  
Amine Ben Khaled, *Enseignant en droit public à la FSJPST et à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis*

- La lutte contre la corruption, enjeu de la transition démocratique  
Khaled Mejri, *Enseignant à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, secrétaire général de l'association tunisienne de sciences politiques, ancien membre du comité technique de la commission d'investigation contre la corruption et les malversations*

### ◆ Discussion

### ◆ 12h30 : Buffet

### ◆ 14h30 : Les acteurs

sous la présidence de Sophie Perez,  
*Maître de conférences à l'Université de Nice Sophia-Antipolis*

- Le rôle des organes de transition dans les processus révolutionnaires  
Hana Ben Abda, *Enseignante en droit public à la Faculté de Jendouba*

- Le rôle des professeurs de droit dans le processus révolutionnaire  
Jean-Jacques Sueur, *Professeur à l'Université du Sud Toulon-Var*

### ◆ Discussion

- Transition démocratique et constitutionnelle et réseaux sociaux  
Chawki Gaddes, *Enseignant à la FSJPST et ancien membre de la Commission d'investigation sur les faits de la révolution*

- L'application du droit par l'Administration en période révolutionnaire  
Imed Frikha, *Directeur de la Mission Universitaire et Educative Tunisienne à Paris*

### ◆ Discussion

### ◆ 17h30 - Conclusion :

Xavier Philippe, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III*



VENDREDI 23 NOVEMBRE

## Montpellier : Penser le changement

◆ **09h00 : Accueil des participants**

◆ **09h15 : Discours d'accueil**

par Philippe Augé,

*Président de l'Université Montpellier I*

et Marie-Élisabeth André,

*Doyen de la Faculté de droit et des Science politique de Montpellier*

◆ **09h30 : Mises en perspective :**

sous la présidence de Pierre-Yves Gahdoun

*Professeur à l'Université Montpellier I*

- L'islam et le politique dans la Tunisie post-révolutionnaire

Yadh Ben Achour,

*Professeur à la FSJPST, ancien Doyen et ancien Président de la Haute instance*

- Le projet de révision constitutionnelle en Turquie :

Quels enseignements pour comprendre la transition et la rupture ?

Eric Sales, *Maître de conférences à l'Université Montpellier I et à l'Université*

*Galatasaray d'Istanbul*

◆ **Discussion**

◆ **10h45 : Le modèle de la rupture ou la Constitution figée :**

- Qu'est-ce qu'une révolution juridique ? Le point de vue de la théorie générale du droit

Jean-Philippe Derosier, *Professeur à l'Université de Rouen*

- L'Ancien régime et la Révolution :

Retour sur la grille d'explication toquevillienne

Alexandre Viala,

*Professeur à l'Université Montpellier I, directeur du CERCOP*

- Les droits fondamentaux dans l'œuvre constitutionnelle tunisienne en cours : rupture, transition ou régression ?

Mustapha Beltaief, *Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis et ancien membre de la sous-commission média et communication à la Haute instance*

◆ **Discussion**

◆ **12h30 :** Buffet

◆ **14h30 : Le modèle de la transition ou la révolution permanente**  
sous la présidence de Simon de Charentenay  
*Maître de conférences à l'Université Montpellier I*

- La « fondation constituante » et la perpétuelle réinvention de la Constitution

Jacky Hummel, *Professeur à l'Université de Rennes I*

- Le discours sur le droit en période de transition

Ghazi Gherairi, *Secrétaire général de l'AIDC et ancien porte parole de la Haute instance*

◆ **Discussion**

- L'internationalisation des constitutions comme facteur de transition : l'exemple tunisien

Salwa Hamrouni, *Maître assistante à la FSJPST*

- La Constitution aujourd'hui, entre identité politique et identités culturelles (au nord et au sud de la méditerranée)

Salsabil Klibi, *Chargée du cours de droit constitutionnel à la FSJPST et ancien membre de la commission d'experts de la Haute instance*

◆ **Discussion**

◆ **17h30 - Conclusion :**

Farhat Horchani, *Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, Président de l'ATDC et ancien président de la sous-commission des élections à la Haute instance*